

Séance du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de monsieur Charles Poulin, le 18^e jour du mois d'avril 2017, à 18 h 30, à la salle de conférence de l'école La Frontalière.

Présences :

- ▶ parents: Charles Poulin, Mélanie Thibault et Sylvia Lemieux
- ▶ personnels: Véronique Drouin, François Roy et Denise Lebel
- ▶ élève(s): Sarah Gaulin et Frédérique L'Heureux
- ▶ représentant communauté:
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur
Martin Thériault, directeur adjoint
- ▶ commissaire: François Lessard
- ▶ invité: Sonia Gagné
- ▶ secrétariat: Carole Moreau

Absence(s) : Mélanie Paquette et Donald Tanner

CE005-16-818

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2017
- 3.0 Suivi au procès-verbal
 - 3.1 Budget d'investissement 17 – 18
 - 3.2 Semaine de la Persévérance Scolaire
 - 3.3 Visite de représentants du collégial (passage secondaire-collégial)
 - 3.4 Déjeuner des finissants
 - 3.5 Démission de membres du conseil d'établissement
 - 3.6 Nomination de membres au conseil d'établissement
- 4.0 Période de questions du public
- 5.0 Code éthique des athlètes
- 6.0 Budget ajusté
- 7.0 Normes et modalités
- 8.0 Objectifs et principes de répartition des ressources financières – consultation
- 9.0 Code de vie 2017 – 2018
- 10.0 Contribution volontaire 2017 – 2018
- 11.0 Information du comité de parents
- 12.0 Information de la direction
 - 12.1 Utilisation des distributrices de boissons
 - 12.2 Frais chargés aux parents
- 13.0 Information du commissaire
- 14.0 Information des élèves
- 15.0 Information du personnel
- 16.0 Correspondance
- 17.0 Autres points
 - 17.1 Remboursement Fondation La Frontalière

- 17.2 Substitut comité de parents
- 18.0 Prochaine rencontre
- 19.0 Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Sylvia Lemieux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points au suivi du procès-verbal.

ADOPTÉE

CE005-16-819 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER

Sur la proposition de Mélanie Thibault, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 17 janvier 2017.

ADOPTÉE

▶ SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

□ DEMANDES EN IMMOBILISATION 2017 – 2018

Monsieur Hugues Émond annonce que La Fondation La Frontalière a accepté de contribuer financièrement aux améliorations proposées dans le nouveau gymnase, soit :

- L'achat de quatre panneaux solaires pour les fenêtres du gymnase;
- Peinture des murs du gymnase.

Grâce à cette contribution, les sommes prévues au budget des immobilisations 2017 – 2018 à cet effet seront dirigées vers d'autres projets de réparations qui étaient en attente de réalisation.

□ SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Monsieur Émond relate les activités qui se sont tenues durant cette semaine thématique, entre autres, la conférence de Josée Bélanger. La distribution de breuvages au chocolat chaud et de cartes de la persévérance furent également très populaires au cours de la semaine.

□ VISITE D'ÉTUDIANTS DU COLLÉGIAL

Dans le cadre d'un projet mentorat, des étudiants du CEGEP de Sherbrooke viennent rencontrer les élèves de 5^e secondaire afin de partager leur expérience avec les élèves du secondaire que ce soit à propos de leur cheminement scolaire, des problématiques rencontrées ou des ressources disponibles. Les élèves de 5^e secondaire peuvent aussi en profiter pour poser directement leurs questions aux étudiants du Cégep. Le passage au collégial est ainsi facilité et les contacts établis bien utiles pour préparer la transition.

- DÉJEUNER DES FINISSANTS

Le déjeuner qui a été offert aux finissants, à leur retour de la semaine de relâche, a été très apprécié par ces derniers. Ce fut un moment émouvant pour ces élèves qui quitteront la Frontalière en juin.

□ DÉMISSION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Charles Poulin dépose les lettres de démission de madame Stéphanie Dubois et monsieur Yvan Dupont de leur poste au conseil d'établissement.

**CE005-16-820 NOMINATION DE MEMBRES PAR INTÉRIM AU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

- Considérant que monsieur Charles Poulin a communiqué avec toutes les personnes qui avaient été proposées pour combler les postes disponibles au conseil d'établissement lors de l'assemblée générale de septembre 2016;
- Considérant que mesdames Sonia Gagné et Lise-Anne Gagnon ont accepté de combler les postes laissés vacants par les membres démissionnaires au conseil d'établissement;

Sur la proposition de Mélanie Thibault, il est résolu d'adopter les candidatures de mesdames Sonia Gagné et Lise-Anne Gagnon aux postes vacants du conseil d'établissement pour terminer l'année scolaire 2016 – 2017.

ADOPTÉE

CE005-16-821 CODE ÉTHIQUE DES ATHLÈTES

Monsieur Hugues Émond présente le code d'éthique de l'athlète qui sera mis à l'essai ce printemps avec l'équipe de football cadette. Ce code est un complément du projet de réussite scolaire et du code de vie de l'école.

Si tout va bien, il sera appliqué à toutes les équipes sportives dès l'an prochain.

Après lecture, quelques suggestions sont faites, soit :

- Page 4 : Point – Drogue, alcool et boissons énergisantes.
Il est proposé de revoir la sanction à la possession de boissons énergisantes
- Point à ajouter :
Faire mention de l'importance d'être assidu aux pratiques et parties du calendrier

Sur la proposition de Véronique Drouin, il est résolu d'approuver la mise à l'essai du code d'éthique des athlètes ce printemps et de procéder à son application l'an prochain.

APPROUVÉE

CE005-16-822 BUDGET AJUSTÉ

Monsieur Émond dépose un document où apparaît le budget ajusté au niveau des opérations courantes et des investissements. Il mentionne que des achats de grammaire ou autres matériels didactiques pourront être réalisés car le budget présente quelques surplus à certains champs d'activités.

Des membres du conseil d'établissement apprécieraient que les champs d'activités soient davantage détaillés afin de permettre une meilleure compréhension du budget.

Sur la proposition de Sonia Gagné, il est résolu d'approuver le budget ajusté tel que présenté.

APPROUVÉE

CE005-16-823 NORMES ET MODALITÉS DES ABSENCES RECONNUES ET NON RECONNUES

Un document est déposé présentant les normes et modalités en ce qui a trait aux absences avec motif reconnu et non reconnu selon la Loi sur l'instruction publique et le régime pédagogique. Monsieur Émond recommande de reconduire ces normes et modalités qui étaient en vigueur cette année.

Sur la proposition de François Roy, il est résolu d'approuver la reconduction des normes et modalités des motifs d'absences reconnus et non reconnus.

APPROUVÉE

► **OBJECTIFS ET PRINCIPES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

Monsieur Émond mentionne que le conseil d'établissement doit être consulté sur les critères de répartition des ressources financières. Il explique davantage le contenu des pages 5 à 14 qui concerne notre école.

CE005-16-824 CODE DE VIE 2017 – 2018

- Considérant qu'aucune modification n'a été recommandée par l'équipe école en ce qui a trait au code de vie;

Sur la proposition de Sylvia Lemieux, il est résolu d'approuver la reconduction du code de vie des élèves 2016 – 2017 pour l'année scolaire 2017 – 2018

APPROUVÉE

CE005-16-825 CONTRIBUTION VOLONTAIRE 2017 - 2018

Monsieur Hugues Émond rappelle les bienfaits de la contribution volontaire depuis son instauration. Cependant, l'école souhaite augmenter l'offre d'activités sur l'heure du dîner et l'amélioration de certains espaces où les jeunes aiment se rassembler. Afin de permettre ces améliorations, une augmentation du budget des activités étudiantes serait nécessaire. Monsieur Émond émet qu'une augmentation des sommes disponibles pour les activités étudiantes passe par une hausse de la contribution volontaire demandée aux parents.

Un parent souligne qu'il y a actuellement d'autres collectes de fonds pour différentes campagne de financement, ce qui ajoute de la pression sur le budget des parents. La direction rétorque que ces campagnes de financement cibles des activités ou voyages spécifiques et qu'elles ne sont pas obligatoires. Toutefois, l'école souhaite restreindre au minimum les collectes de fonds dans les prochaines années, afin de ne pas minimiser l'impact de la contribution volontaire annuelle.

- Considérant que les améliorations souhaitées sont tributaires d'une hausse de la contribution volontaire;

Sur la proposition de Mélanie Thibault, il est résolu d'approuver l'augmentation de la contribution volontaire à 50,00\$.

APPROUVÉE

► **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Les rencontres à venir du comité de parents seront les 15 mai et 19 juin 2017.

► **INFORMATION DE LA DIRECTION**

▣ **UTILISATION DES DISTRIBUTRICES DE BOISSONS**

Monsieur Émond nous informe que les distributrices de boissons de la compagnie Coke seront retirées de l'école en raison de leur faible utilisation. Cependant, celle du secteur sportif sera conservée et gérée par l'organisme Acti-Sports.

▣ **FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS**

Un recours collectif a été intenté contre les commissions scolaires du Québec en ce qui a trait aux frais facturés aux parents pour certaines années antérieures. Par conséquent, la liste des frais à facturer aux parents pour la prochaine année scolaire sera analysée, par les responsables de ce dossier à la commission scolaire, avant d'être présentée au conseil d'établissement pour approbation.

► **INFORMATION DU COMMISSAIRE**

Monsieur François Lessard présente le rapport annuel 2015 – 2016 de la Commission Scolaire des Hauts-Cantons à l'aide du projecteur multimédia. Il souligne les bons coups de La Frontalière qui sont nommés dans ce document.

► **INFORMATION DES ÉLÈVES**

Les élèves nous apprennent qu'ils planchent actuellement sur un projet de réaménagement d'une section de la salle des casiers. Ce nouvel espace sera prêt pour la prochaine année scolaire.

Le conseil des élèves prépare également les élections du conseil des élèves 2017 – 2018. Le processus électoral débutera le lundi 24 avril.

► **INFORMATION DU PERSONNEL**

La représentante du personnel de soutien annonce que le projet des «Jardins communautaires» est en période d'inscription pour la vente d'espaces de jardinage. Ce projet est en grande partie chapeauté par monsieur Yvon Descheneaux, technicien en éducation spécialisée dans la classe ressource.

Notre représentante des professionnels souligne que l'ouverture officielle du Café Tandem sera ce jeudi 20 avril. Par ailleurs, elle annonce que les résultats du sondage administré aux élèves dans le cadre de la lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école seront comptabilisés sous peu. Elle termine en nommant quelques autres dossiers en marche sous la responsabilité des professionnels:

- ▣ Réalisé en mars : rencontre pour les parents dont les enfants ont été ciblés ou démontrent de l'intérêt pour le PEP;
- ▣ Des ateliers d'information ont été offerts aux élèves en ce qui concerne l'aide financière aux études;
- ▣ En préparation : journée d'activités pour les élèves, le vendredi 2 juin.

Les enseignants nous informent qu'ils sont dans la préparation des épreuves de fin d'année. On ajoute qu'une nouveauté sera offerte durant la période des examens de juin, soit l'offre de périodes de récupération aux élèves qui souhaiteraient se préparer pour certaines épreuves du bris horaire. Ces récupérations, qui ne sont pas obligatoires, seront offertes pour différentes matières durant les après-midi du 12, 13 et 15 juin. En terminant, on souligne qu'un comité travaille à bâtir une grille-matières qui reflètera les nouvelles couleurs que l'école souhaite se donner.

▶ **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public

▶ **CORRESPONDANCE**

Rien à signaler

▶ **AUTRES POINTS**

CE005-16-826 **REMBOURSEMENT SOUPER FONDATION**

□ Considérant que le conseil d'établissement a toujours délégué des représentants du conseil d'établissement lors du souper de La Fondation La Frontalière dans les années antérieures;

Sur la proposition de François Roy, il est résolu d'approuver le remboursement des repas de Monsieur Charles Poulin et sa conjointe pour le souper de La Fondation La Frontalière qui s'est tenu le samedi 1^{er} avril 2017, et ce, à partir du budget du conseil d'établissement.

APPROUVÉE

▶ **COMITÉ DE PARENTS**

Madame Mélanie Thibault souhaite être remplacée au comité de parents, car elle ne dispose pas de suffisamment de temps pour faire une représentation adéquate. Madame Sonia Gagné accepte de prendre l'intérim au poste de représentante au comité de parents jusqu'à la fin de l'année.

▶ **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 21 juin à 17 h 30. Cette rencontre sera suivie d'un souper de fin d'année à un endroit qui reste à déterminer.

CE005-16-827 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de Sylvia Lemieux, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 20 H 00.

ADOPTÉE

président

registraire